



Monsieur le Maire, vice-président de la Métropole du Grand Paris (MGP)

délégué à la Communication et à l'information citoyenne,

L'avenir du site de la patinoire et de la gare Lisch et la création de la Zone à Faibles Émissions sont des sujets qui nous concernent tous !

Nous voulons être informés et en débattre !

Pendant que la quasi-totalité des villes de la Métropole du Grand Paris (Gennevilliers, Colombes, Courbevoie, Nanterre, pour ne citer que les plus proches) se sont emparées **du dispositif « inventons la métropole » et de la création de la ZFE** et ont respecté le plan de communication et de concertation décidé par les instances de la MGP, **le Maire d'Asnières a tenu à l'écart de toutes décisions les Asniéroises et les Asniérois ainsi que les élus du conseil municipal.**

Malgré les relances des élus du groupe Alternative Citoyenne Asnières, **aucune action de concertation citoyenne n'a été engagée** et ces dossiers **n'ont jamais été inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal.**

Alors que la presse se fait l'écho régulièrement des réunions publiques d'information et de concertation qui se tiennent dans les autres villes sur ces sujets, **à Asnières, ces sujets ont totalement disparu de l'agenda municipal.**

Pourtant il s'agit de deux dossiers d'une grande importance qui nous concernent tous tout comme l'avenir de notre ville : nous demandons au maire de mettre rapidement un terme à ces dénis de démocratie.

La création de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) : Un enjeu de santé publique de premier ordre

Toutes les villes de la métropole connaissent aujourd'hui une situation d'urgence sanitaire et climatique où, selon un rapport Airparif publié en mars 2018, les seuils réglementaires et les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de qualité sont régulièrement dépassés. Chaque jour 1,3 million de Franciliens respirent un air pollué au-delà des seuils critiques. L'agence Santé Publique France estime que le niveau de pollution de l'air dans l'espace métropolitain du Grand Paris est directement responsable de 5 000 décès prématurés par an.

La Zone à Faibles Émissions (ZFE), dont la création a été votée par la Métropole du Grand Paris (MGP), consiste à interdire la circulation sur le territoire métropolitain, à l'intérieur du périmètre de l'A86, du lundi au vendredi en journée, des véhicules les plus polluants, soit ceux qui disposent d'une vignette Crit Air 5 et ceux non classés dès juillet 2019.

Les maires ont été invités par le président de la métropole à organiser, durant tout le mois de mai, des réunions d'informations sur les modalités de mises en œuvre mais également pour présenter les différentes aides qui existeront pour aider les citoyens à changer de voiture.

Interrogé par les élus d'Alternative Citoyenne en conseil municipal, le Maire n'a apporté aucune réponse concrète. Tout dernièrement dans un article du Parisien nous découvrons que ce dernier s'engage à voter l'application de la ZFE, mais « sous réserve d'aides suffisantes de la région et de l'État ».

Face à ce problème de santé publique et aux enjeux de pouvoir d'achat posé par l'accompagnement des Asniérois dans l'acquisition de véhicules moins polluants, le Maire doit agir rapidement et nous sommes prêts à exiger avec lui les aides de l'État et de la région.

La gare Lisch et la Patinoire : la politique du fait accompli

Le dispositif « Inventons la métropole 2 » porté la MGP concerne deux sites sensibles : la Patinoire des Courtilles et la Gare Lisch.

La Patinoire constitue un important pôle ludique et sportif au cœur des Hauts d'Asnières. Nous rappelons que nous avons émis des réserves et des inquiétudes sur l'avant-projet pour le site de la patinoire. Quid de la construction d'une nouvelle Patinoire ? Quel programme immobilier viendra s'élever dès que la Patinoire sera rasée ?

La Gare Lisch mérite de devenir un lieu emblématique de notre ville, sa valeur patrimoniale étant défendue depuis longtemps par des associations culturelles.

Pour chacun des deux sites, 4 aménageurs ont été amenés à concourir ces derniers mois. Les deux lauréats **seront dévoilés le 19 juin** par la Métropole du Grand Paris **sans que le Maire nous communique la moindre information sur les projets présentés ni qu'il ait engagé le moindre processus de concertation avec les Asniérois.**

Nous regrettons que le Maire, vice-président à la Métropole, n'ait pas fait vivre la démocratie dans le cadre de ces deux dossiers métropolitains. La participation citoyenne ne doit pas se résumer à l'acte électoral !

Nous lui demandons de remédier à cette situation en inscrivant ces deux sujets à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, et d'organiser immédiatement des réunions publiques.

Pour en savoir plus : <https://www.metropolegrandparis.fr/fr>

**Restons
en contact**

Facebook : Alternative Citoyenne Asnieres
Twitter : @altcitasnieres